

Avis de constitution

SOCIETE « EXCELLENCE CALISSA IMMOBILIER » en abrégé « ECI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE NON  
LOIN DE LA PHARMACIE ARUM, Lot 666, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENCE CALISSA  
IMMOBILIER » en abrégé « ECI »

Objet : IMMOBILIER,  
CONSEILLER IMMOBILIER,  
PRESTATION DE SERVICES,  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE  
NON LOIN DE LA PHARMACIE ARUM, Lot 666, Ilot 43

Dirigeant(s) M NOUAMA INNOCENT MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08739 du 29/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52311/GTCA/RC/2024 du 29/08/2024

